



Déclaration de la CGT Educ'action au CSE 16 mars 2022

À l'heure où la vie de millions d'Ukrainien·nes est bouleversée par la guerre, la CGT appelle toujours aux initiatives de mobilisation pour la paix et à une solution négociée dans ce pays. Elle rappelle que les priorités pour les peuples et l'avenir de l'humanité se nomment : paix, préservation de l'environnement, justice sociale, réalisation des droits humains, désarmement !

Elle se prononce pour le retrait immédiat des troupes russes, et la solidarité avec le peuple ukrainien. Depuis le 24 février, les bombardements et les combats ont déjà fait plusieurs centaines de victimes civiles, dont plus d'une dizaine d'enfants et des milliers de blessé·es. Les femmes, les enfants et les personnes âgées obligés de fuir sont accueillis dans les pays alentours.

En solidarité avec le peuple ukrainien, nous demandons que le ministère se prononce immédiatement en faveur d'un accueil massif, volontariste, ambitieux et coordonné des enfants en âge d'aller à l'école dans nos établissements scolaires. L'École de la République que nous voulons sociale et fraternelle doit, car c'est son devoir, permettre à tou·tes les enfants fuyant l'Ukraine sans distinction de nationalité ni d'origine, d'aller à l'école dans les meilleures conditions possibles. Cela implique également un plan d'urgence pour permettre cet accueil. Alors que la population subit déjà des reculs sociaux et la précarité, certain·es « *profitent* » de la guerre en Ukraine pour spéculer sur les prix des matières premières avec des répercussions y compris sur l'alimentaire. L'inflation impacte notre pouvoir d'achat et plus particulièrement celui des plus précaires, jeunes, intérimaires, salarié·es à temps partiel et retraité·es. La flambée des prix de l'énergie et des carburants plonge les plus fragiles dans des situations inextricables alors que 69,4 milliards d'Euros de dividendes ont été reversés aux actionnaires du CAC 40 en 2021 ! Dans le même temps le gouvernement sacrifie des pans entiers de notre économie qui pourraient être produits ici comme nos fonderies par exemple. Il dit applaudir les soignant·es, mais poursuit à marche forcée le démantèlement de nos Services publics. Mais tout cela n'est pas une fatalité, comme le montrent les milliers de salarié·es qui ont fait ou font grève pour gagner des augmentations de salaire. La mobilisation peut faire bouger les lignes. C'est pourquoi l'intersyndicale (...) appelle toutes et tous les salarié·es du pays à se mobiliser demain le 17 mars pour exiger un SMIC à 2 000 € brut et la revalorisation de tous les salaires dans le public et le privé ainsi que des pensions et des minima sociaux ainsi que l'égalité salariale et professionnelle entre les Femmes et les Hommes et de nouveaux droits pour les précaires et les privé·es d'emploi. Quand les salarié·es se mobilisent ils et elles obtiennent des avancées.

Nous en restons convaincu·es.

Par rapport à l'annonce faite lundi, à la veille d'une journée interprofessionnelle de mobilisation et à moins de 30 jours du premier tour de l'élection présidentielle, si La CGT Educ'action accueille favorablement une nécessaire revalorisation de la valeur du point d'indice, elle restera très attentive aux prochaines négociations, au niveau de revalorisation qui sera arrêté, à la traduction concrète des futures mesures et au calendrier proposé. Elle

rappelle qu'il y a urgence à revaloriser immédiatement tous les personnels de l'Éducation nationale qui sont les plus mal rémunérés d'Europe. Lors des futures négociations, elle portera l'ensemble de ses revendications : versement immédiat à tous les personnels de 400 € (l'équivalent de 90 points d'indice), compensation de la perte de pouvoir d'achat subie, indexation de la valeur du point d'indice sur l'indice des prix à la consommation, un SMIC à 2000 euros brut mensuels mais aussi la revalorisation de l'ensemble des grilles salariales indiciaires et des pensions.

Au cours de cette séance, nous allons examiner des textes concernant les aménagements pour la session 2022 des examens en raison de la situation sanitaire que nous avons encore subie cette année. Nous souhaitons attirer l'attention sur les épreuves pour la voie pro qui nécessiteraient des aménagements particuliers pour permettre aux élèves de passer et réussir plus sereinement leurs diplômes.

Par ailleurs, nous continuons de revendiquer l'abrogation de la loi ORE et la mise en place de Parcoursup, dont nous examinons aujourd'hui l'arrêté listant les offres de l'enseignement supérieur privé inscrites sur la plateforme et dont le nombre avoisine les 4 600 formations dont un grand nombre par apprentissage. Alors que dès sa mise en place, nous dénonçons Parcoursup comme la machine à trier les élèves et à les orienter suivant des capacités d'accueil contraintes par l'austérité budgétaire, force est de constater que les élèves n'y trouvent pas leur compte et que là, ils-elles seront encore plus déboussolés-es et particulièrement les plus défavorisés-es d'entre eux-elles. Nous restons opposés-es au sacrifice des classes populaires dans le cadre d'un système de plus en plus élitiste.

Pour toutes ces raisons, afin d'amplifier le rapport de force avec le gouvernement et obtenir gain de cause, notre organisation syndicale appelle tous les personnels de l'Éducation nationale à se mobiliser massivement lors de la journée de grève intersyndicale et interprofessionnelle du 17 mars prochain.